



RAPPORT DU MAIRE PAUL VACHON
Présenté le 1er juin 2020

À vous tous, citoyennes, citoyens et contribuables de la Municipalité de Kinnear's Mills, c'est avec plaisir, à titre de maire, que je vous présente le rapport sur la situation financière de votre municipalité, au 31 décembre 2019, conformément à l'article 176.2.2 du Code Municipal.

États financiers de 2019 et rapport du vérificateur

La vérification des états financiers de l'année 2019 a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Les états financiers démontrent que la municipalité a débuté l'exercice financier 2020 avec un surplus de 200 552 \$ dans le fonds d'administration. Le rapport financier a été déposé lors de l'assemblée du 4 mai 2020.

Réalisations Année 2019

En plus des opérations courantes, au cours de l'exercice qui se termine, nous avons réalisé les projets suivants :

Soutien financier aux comités;
Emplois de 3 moniteurs pour les camps de jour anglais et français;
Fête de la pêche, Halloween et Noël;
Fonds culturel de la MRC des Appalaches: Panneaux d'interprétation sur le site archéologique des cinq cantons;
Fond de développement des territoires : Village de Noël et éclairage du terrain de soccer;
Installation d'une passerelle au parc municipal.

Budget 2020

Le budget 2020 a été déposé et adopté le 9 décembre 2019 lors d'une séance extraordinaire. Les revenus et les dépenses sont estimés à 1 293 348 \$ pour l'année 2020. Le taux de taxe générale se situe à 1,14/100 \$.

Redevances des éoliennes

Il a été décidé par le Conseil d'octroyer aux citoyens un montant d'environ 80 875 \$ représentant 27,70% des redevances des éoliennes touchées pour l'année 2019.

Comités

En 2019, la Municipalité avait prévu les montants suivants aux organismes qui œuvrent bénévolement :

Comité des loisirs : 22 000 \$

Comité d'embellissement : 7 000 \$
 Comité Héritage Kinnear's Mills : 32 500 \$
 Comité famille : 8 000 \$
 Comité du patrimoine : 16 000 \$

Rémunération des élus en 2019

Selon l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, nous vous soumettons les renseignements suivants concernant la rémunération de membres du conseil pour 2019.

Rémunération du maire 6 370,11 \$
 Allocation de dépenses 3 184,64 \$

Rémunération de chacun des conseillers 2 123,60 \$
 Allocation de dépenses 1 061,97 \$


Par séance (conseil, préparatoire, travail) : rémunération additionnelle

Rémunération de base 33,33 \$
 Allocation de dépenses 16,67 \$

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

Conformément aux dispositions de l'article 955 du code municipal, je sou mets ci-après la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste de tous les contrats de 2 000 \$ conclus avec une même entreprise lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ depuis notre dernier rapport sur la situation financière :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	TOTAL DES ACHATS
2861-7389 Québec inc.	Travaux voirie	43 232,97 \$
9014-7992 Québec inc.	Voirie et contrat de déneigement	80 907,51 \$
B. Dupont auto inc.	Achat d'un camion Chevrolet Silverado	40 631,25 \$
Ministre de la Sécurité publique	Sûreté du Québec	45 309,00 \$
Ministère du revenu	Déductions à la source	36 139,35 \$
MRC des Appalaches	Quotes-parts	65 512,00 \$
Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds	Entente incendie	58 710,32 \$
Héritage Kinnear's Mills	Subvention 2019	32 500,00 \$
Lafontaine inc.	Voirie	40 443,10 \$
Les Glissières de sécurité J.T.D.	Glissières de sécurité	33 840,64 \$
Pavage Centre Sud	Voirie	628 035,35 \$
Richard Bisson	Contrat de déneigement	92 767,83 \$



Paul Vachon, maire